



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/17265
13 juin 1985
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

**LETTRE DATEE DU 13 JUIN 1985, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LES REPRESENTANTS DU BURKINA FASO, DE L'EGYPTE
ET DE MADAGASCAR**

Nous, soussignés, membres du Conseil de sécurité, avons l'honneur de demander que, pendant les réunions qu'il consacre à l'examen de la "situation en Namibie", le Conseil de sécurité adresse une invitation, conformément à l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, à M. Gora Ebrahim, représentant du Pan Africanist Congress of Azania (PAC) à l'Organisation des Nations Unies.

Signé par les représentants
des Etats suivants :

Burkina Faso
Egypte
Madagascar

